



## BERLIN, VILLE BAINNABLE

« Nous tentons de rendre la rivière aux citoyens »

Jan Edler, association Flussbad Berlin

Le Forum a reçu une invitée de marque : la ville de Berlin ! Le Berlinoise Jan Edler, cofondateur de l'association Flussbad Berlin, porte en effet une initiative sur le point de devenir réalité : la baignade urbaine au cœur de l'une des principales métropoles européennes. Désormais possible, la baignade berlinoise dans la Spree pourrait devenir pérenne dès 2018.

Imaginé par les frères et architectes Jan et Tim Edler dès 1997, le projet de baignade court sur 1,8 kilomètre : la zone ouverte à la baignade traverse Berlin en son cœur battant - l'île aux musées classée au patrimoine mondial de l'UNESCO - et donne ainsi à voir et à vivre la capitale allemande autrement.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, une trentaine de sites berlinois étaient consacrés à la baignade. Pour des raisons sanitaires et de sécurité, leur fermeture est effective en 1920. Le nouveau projet de baignade envisagé a vocation à changer durablement l'image et la façon de vivre la rivière qui ne sera plus ouverte qu'à la seule navigation. Le dispositif technique qui va être utilisé pour filtrer l'eau - épurée en amont de la ville par des filtres biologiques et des plantes aquatiques - répond aux exigences écologiques. Le bras de la Spree qui sera ouvert à la baignade sera ainsi assimilable à une piscine naturelle. L'eau retrouvera sa place dans le quotidien des berlinois et deviendra un véritable facteur d'attractivité pour la ville.



## LA MUTATION DE LA VALLÉE DU LOT

« Il y a eu une véritable prise de conscience dans la population et parmi les élus : la rivière était polluée, on ne pouvait pas continuer comme ça »

Francine Mansiet, Responsable du Smavlot47 (Pays de la Vallée du Lot)

Alors que la rivière était particulièrement polluée et qu'un accident mortel survenu en 2003 avait entraîné la fermeture totale des lieux de baignade, la prise de conscience citoyenne et la mobilisation des élus ont abouti à l'ouverture de plusieurs sites de baignade tout au long du Lot avec notamment la création de deux piscines flottantes : une en milieu urbain et une en zone rurale. Un lieu supplémentaire de baignade historique sera même bientôt ré-ouvert.

Plusieurs événements ont ponctué cette prise de conscience, de la remise en navigation du Lot dans les années 1980 à l'organisation annuelle du Big Jump à partir de 2010. Selon Francine Mansiet, l'enjeu du retour des baignades en eau vive est en grande partie celui de la répartition équitable et raisonnable des responsabilités et des risques entre les élus et les citoyens-baigneurs, et constitue un vrai moteur pour l'assainissement.

« Organisons un Big Jump métropolitain ! »,

conclut Patrick Ollier à l'issue des échanges de la matinée

## Retour sur le FORUM OBJECTIF BAIGNADE!

Jeudi 6 juillet 2017

Hôtel de ville de Saint-Maur-des-Fossés



Patrick Ollier et Sylvain Berrios autour de Roberto Eppe, initiateur du Big Jump

## SYNTHÈSE



Big Jump de juillet 2017 au Beach de Saint-Maur-des-Fossés

« La baignade urbaine est un objectif populaire, festif, technique, industriel et de sécurité qui nous rassemble »

a déclaré Sylvain Berrios, maire de Saint-Maur-des-Fossés, président du Syndicat Marne Vive et vice-président de la Métropole du Grand Paris en ouverture du Forum Objectif Baignade !

Organisé par le Syndicat mixte Marne Vive et la Métropole du Grand Paris, ce Forum a, pour la première fois, réuni l'ensemble des acteurs du territoire (société civile, élus, experts de la qualité et de la gestion de l'eau) pour débattre autour de la baignade urbaine. Ils ont ainsi pu partager leurs attentes, leurs ambitions, leurs expériences, mais aussi les obstacles auxquels ils sont confrontés. Réunis en tables rondes animées par la journaliste Fanny Agostini, ils ont prouvé, par leurs propos, que « nous avons toutes et tous à gagner au retour de la baignade ». Nourris par les échanges avec la salle, ces différents débats ont démontré que, plus que jamais, l'attente est grandissante pour l'accès à la baignade urbaine. Il reste encore du travail à accomplir, notamment pour respecter les exigences sanitaires et les conditions d'aménagement requises mais la volonté collective est bien engagée pour faire de ce projet une réalité pour demain. Ce Forum « est l'occasion de définir un calendrier de travail, d'affiner les besoins et de fédérer tous les acteurs », a pour sa part expliqué Patrick Ollier.

## ÉDITO

« La prise de conscience par tous permettra la mise en place d'actions coordonnées ! »

Patrick Ollier, maire de Rueil-Malmaison et président de la Métropole du Grand Paris

Si Saint-Maur-des-Fossés l'incarne bien, la baignade urbaine dépasse largement les frontières de la commune. L'eau a été et reste une source de vie économique, sociale... Nos lieux de vie sont organisés autour de l'eau. Il faut partir à la reconquête de l'eau avec des politiques ambitieuses qui rassemblent les acteurs concernés et favorisent la prise de conscience citoyenne. Autour de la question de la baignade, l'engagement à long terme dépasse les olivages politiques traditionnels. Pour Patrick Ollier, « la Métropole offre une échelle d'action pertinente pour la seule ville-monde française ». D'autant plus que la Métropole du Grand Paris porte le projet Paris 2024 aux côtés de la Ville de Paris, une candidature qui offre un horizon concret au retour de la baignade dans la Seine et dans la Marne.

En partenariat avec



MAIRIE DE PARIS



SIAAP

Syndicat mixte Marne Vive  
Hôtel de Ville - Place Charles de Gaulle  
94100 - St-Maur-des-Fossés  
<http://www.marne-vive.com/>





## LA BAIGNADE, OBJET D'UNE ASPIRATION CITOYENNE

« **Le nouveau désir d'eau est né dans les années 2000** »

Jean-Paul Haghe, géographe

Au gré des époques et des perceptions, le rapport à l'eau a évolué. Le géographe Jean-Paul Haghe en a témoigné dans son introduction au Forum. Depuis le début des années 2000, le désir de baignade en milieu urbain renaît après une longue période d'interdiction pour raisons sanitaires. Il traduit à la fois le désir de nature de proximité et la volonté de préserver cette ressource si malmenée par les pollutions et l'artificialisation des espaces urbains. Plusieurs initiatives marquent et soutiennent le changement de perception en cours : le désir est bien réel, et il s'affirme par la volonté d'un retour de la baignade en ville. Le Big Jump, initiative de l'European Rivers Network, a particulièrement contribué à la sensibilisation du grand public : chaque année depuis 2005, en France et en Europe, les citoyens font le grand saut pour se réapproprier les cours d'eau le temps d'une baignade. Plus de 100 Big Jump sont programmés pour le 9 juillet 2017, explique Roberto Epple, président d'European Rivers Network.



## PRENDRE SOIN DE LA RESSOURCE EAU

« **Être attentif à l'eau, c'est prendre soin de notre Métropole** »

Sylvain BERRIOS, vice-président de la Métropole du Grand Paris en charge de la GEMAPI

Dans le territoire métropolitain, le retour de la baignade urbaine repose sur un prérequis incontournable : l'amélioration de la qualité de l'eau. Comme l'explique Nicolas Le Pen de l'Agence Régionale de Santé, « l'exigence est de plus en plus forte » en matière de surveillance sanitaire. D'autant plus que les eaux

génératrices de pollution dans les rivières sont principalement d'origine domestique. Dans le cadre du contexte réglementaire européen en vigueur (directive baignade de 2006), les actions de dépollution se généralisent et montent en puissance. Elles réclament de fait une forte exigence technique

et une coordination maîtrisée. Julie Perceley de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Île-de-France, pointe les « quatre leviers » sur lesquels agir afin d'améliorer la qualité bactériologique de l'eau, principal critère limitant la baignade aujourd'hui : « les

stations d'épuration, les réseaux d'assainissement, leurs déversoirs en cas d'orage et les eaux usées en provenance des bateaux ». L'objectif « baignade en ville » appelle un engagement collectif et coordonné de la part de l'ensemble des acteurs engagés dans l'assainissement, et plus largement dans l'urbanisme

et l'aménagement urbain pour ne plus fracturer les initiatives et travailler de concert à la ville de demain. Pierre Bell-Loch, vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne témoigne au nom des collectivités territoriales de l'importance des efforts déjà fournis et de ceux restant à engager. Il souligne

également la nécessité de « répartir équitablement les efforts ». Comme le constate Aïcha Jairy du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne, « notre destin est commun ; les données issues de nos mesures sont partagées avec l'ensemble des acteurs concernés, il est en

effet temps de réfléchir et travailler ensemble ». Reconquérir les rivières en ville pour la baignade, c'est retrouver une certaine qualité d'eau, c'est aussi redessiner l'espace urbain dans toutes ses dimensions fonctionnelle, ludique, sanitaire, technique et conviviale, c'est encore parvenir à faire cohabiter



tous les usages durables des cours d'eau sans en entraver aucun. « La baignade est à la fois un aboutissement et un moteur pour atteindre le bon état écologique général » confirme Amélie Renaud, Directrice territoriale de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Depuis 2013-2014, en défricheur volontiers provocateur, le Laboratoire des baignades urbaines expérimentales propose une image récréative, – « fun » – et parfois permissive de la baignade. « Les freins psychologiques tombent les uns après les autres », remarque Julie Pacaud, membre du Laboratoire des baignades urbaines expérimentales.

Si la baignade est ludique, elle est également sportive ! En 2017, 1 500 nageurs ont participé à l'Open Swim Stars dans le bassin de la Villette à Paris, compétition de natation en eau libre. Le succès de la compétition en plein Paris ne se dément pas depuis son lancement en 2012. Laurent Neuville, représentant de Paris Swim, constate que « le retour de la baignade urbaine ouvre un terrain de jeu formidable pour la nage sportive qui exige néanmoins un corollaire : la sécurité ».

Enfin, la baignade favorise également d'autres usages auxquels les citoyens aspirent. Comme le souligne François Roblot du Comité Départemental du Tourisme du Val-de-Marne, « les cours d'eau et leurs berges sont des espaces de ressourcement à retrouver et à valoriser, et le retour de la baignade est aussi un fort vecteur de développement touristique ».

Christian Cambon, sénateur maire de Saint-Maurice, souligne cette prise de conscience collective des atouts de la rivière et la nécessité de faire cohabiter les usages.

« **Si l'on responsabilise les citoyens, ça marche** »

Roberto Epple, initiateur du Big Jump

## PRENDRE DATE

« **La baignade urbaine est désormais une réalité à portée de génération !** »

Sylvain Berrios, vice-président de la Métropole du Grand Paris en charge de la GEMAPI\*

Depuis sa création, le Syndicat Marne Vive porte l'objectif baignade. La reconquête de la qualité de l'eau dans la Marne entre Chelles et Paris avance ; les études sur la qualité de l'eau montrent les progrès réalisés. À Paris, la ville a développé un plan ambitieux dans le cadre d'une approche globale associant sa stratégie d'adaptation au changement climatique et son Plan Nage.

À l'échelle de la Métropole, l'Atelier parisien d'urbanisme a travaillé sur un plan de repérage des sites potentiels de baignade dans la Seine et la Marne.

La perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 offre un horizon porteur avec le retour de la baignade urbaine dans la Seine dans le sillage des épreuves en eau vive ! 2022 dans la Marne, 2024 dans la Seine, la voie est libre pour retrouver le plaisir de la baignade en eau libre dans la métropole.

\* Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

## LES PROJETS

### Bassin de la Villette à Paris / Juillet 2017

Ouverture de trois bassins sur 1500 m<sup>2</sup> pouvant accueillir près de 1000 baigneurs par jour.

### Lac Daumesnil / 2019

Aménagement de trois zones de baignade proposant un espace ludique et familial, un espace de baignade autonome et un espace de nage.

### La Marne / 2022

Le SAGE\* Marne Confluence inscrit dans ses objectifs le retour de la baignade en Marne sur au moins 3 sites dès 2022. D'ici la fin de l'année 2017, les sites potentiels seront identifiés et des études complémentaires seront menées.

\* Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

### La Seine / 2024

Les sites destinés aux épreuves de natation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2014 seront laissés en héritage aux Parisiens pour l'aménagement de nouveaux sites de baignade.